



Rue Beauclair (à gauche, au premier plan, élévation arrière du tribunal) : son prolongement est l'avenue Henri-Mondor (arrière-plan), sur laquelle ouvre le lycée (du côté droit de la photo).

IVR84_20231500027NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation